



RAPPORT ANNUEL 2022

# Développement Durable

valence  
Romans  
**AGGL** 

# / Éditorial

Les bouleversements climatiques sont une réalité. Valence Romans Agglo a très tôt fait le choix d'impulser les changements qui préparent notre territoire à leurs effets. Ce qui nous pousse à accélérer la mise en œuvre de ces politiques, c'est la profondeur et la rapidité avec lesquelles leurs effets nous touchent dans notre quotidien.

Le contexte international nous pousse également à adopter une vision sur le long terme pour un développement durable, respectueux des ressources naturelles et fondé sur la richesse environnementale et humaine de notre Agglo.

Ce rapport 2022 montre bien que la feuille de route tracée dans notre projet de territoire est pertinente !

Cette année a été l'occasion de mettre en œuvre de nombreuses actions que ce soit au service d'une mobilité plus propre ou dans l'entretien de nos espaces verts avec la disparition des produits phytosanitaires, dans la lutte contre les îlots de chaleur ou encore dans la gestion de l'eau, des déchets et le développement d'énergie renouvelable... L'inauguration de la station de méthanisation à Valence témoigne de l'inscription de l'agglomération dans une démarche globale d'investissement structurant pour l'avenir.

Enfin, l'Agglo accompagne l'émergence d'une activité économique durable et respectueuse de l'environnement, comme en témoigne l'accompagnement des entreprises volontaires à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Toutes ces actions participent à cette transformation profonde, montrant que nous sommes l'agglomération de tous les possibles.

Notre action connaît aujourd'hui une accélération. Il reste pourtant encore du chemin à parcourir. Nous avons tracé une voie vertueuse qui offre un cadre, des évaluations, des équipes pleinement engagées et une volonté politique unanime ; autant de gages de réussite pour Valence Romans Agglo !



**Nicolas DARAGON**  
Président  
Maire de Valence



# / Sommaire

Préambule / 4

L'Agglo exemplaire / 5

Lutte contre le changement climatique  
et protection de l'atmosphère / 7

Préservation de la biodiversité,  
des milieux et des ressources / 10

Épanouissement de tous les êtres humains / 15

Cohésion sociale et solidarité entre  
les territoires et les générations / 17

Transition vers l'économie circulaire / 20

Focus / 23

Demain, faire mieux ! / 30



# / Le territoire

Devenu Valence Romans Agglo depuis le 7 janvier 2017, le territoire regroupe 54 communes et 221 000 habitants. C'est la plus grande intercommunalité du département. L'Agglo exerce l'intégralité des compétences, obligatoires et facultatives, dont étaient dotées précédemment les 4 intercommunalités historiques. Certaines compétences s'exercent sur toutes les communes et d'autres, sur une partie seulement. Ce sont les actions menées dans le cadre de ces compétences qui sont présentées ici.





## / Préambule

Le rapport annuel de développement durable de Valence Romans Agglo offre une vision globale des actions, programmes et politiques du territoire qui contribuent aux 5 finalités du développement durable.

L'ensemble des services de la Communauté d'agglomération s'est impliqué dans l'élaboration collaborative de ce rapport qui présente de façon synthétique et illustrée les engagements et les actions de l'Agglo en faveur du développement durable. Il répond aux obligations réglementaires de la collectivité mais s'adresse à toutes les parties prenantes de l'agglomération, citoyens, acteurs économiques, acteurs publics et partenaires.

### **5 finalités en résonance avec le projet de territoire**

Afin de respecter ses obligations, l'Agglo présente son action à travers les 5 finalités du développement durable<sup>1</sup> : lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations et transition vers l'économie circulaire.

Ces actions s'inscrivent évidemment dans le projet de territoire 2021-2030. Projet qui guide l'action de Valence Romans Agglo dans la construction d'un territoire équilibré, autour de quatre piliers :

- ▶ **Préserver l'environnement et s'ancrer durablement dans la transition écologique ;**
- ▶ **Asseoir le développement économique et l'attractivité ;**
- ▶ **Développer et adapter les services à la population ;**
- ▶ **Préserver les équilibres.**

Ce rapport se veut synthétique et lisible, pour en faciliter l'appropriation. Il ne recherche pas l'exhaustivité mais une vue d'ensemble. Pour plus d'informations sur l'Agglo ou sur des actions en particulier : [valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr).

Ce rapport 2022, est présenté lors du Conseil communautaire de débat sur l'orientation budgétaire. En tenant compte des délais de préparation, il peut omettre certaines actions de l'année. De plus, les chiffres et indicateurs concernent 2021, ceux de 2022 n'étant pas encore toujours connus.

---

<sup>1</sup> - Le Cadre de référence national des projets territoriaux durables et Agendas 21 locaux proposent une grille de lecture autour de 5 éléments de méthode à mettre en œuvre et de 5 finalités auxquelles les actions doivent contribuer autant que possible.

## / L'agglo exemplaire

L'Agglo s'est engagée dans une démarche d'exemplarité qui s'appuie sur une politique d'écoresponsabilité clairement affirmée.

### Sur le papier, l'équipement informatique, les fournitures et ressources

L'Agglo a mis en place en 2022 l'intégration de matières **recyclées** pour ses marchés d'acquisition de matériel informatique, notamment les ordinateurs. Elle teste également des équipements **reconditionnés** auprès de certains fournisseurs, et travaille avec eux pour qu'ils soient en capacité de fournir téléphones mobiles et ordinateurs en quantités suffisantes dès 2023.

En partenariat avec l'ANCT, une stratégie numérique, intégrant le **numérique responsable**, a été lancée et permettra d'aboutir à une feuille de route en 2023. L'Agglo maintient à **7 ans** la période de renouvellement de son parc informatique afin de limiter l'impact carbone. À l'issue de ce délai, le matériel est reconditionné puis donné aux écoles et associations du territoire.

### Sur l'énergie et la mobilité

**Continuité du plan pluriannuel d'entretien et du plan pluriannuel de sobriété énergétique** pour les 600 bâtiments (dont 380 ERP mutualisés) de l'Agglo et de la Ville de Valence, à hauteur d'environ 3 millions € par an sur 5 ans.

**Acquisition de 26 nouvelles voitures électriques pour la flotte mutualisée de la Ville et de l'Agglo**, qui comptait déjà 95 véhicules électriques, hybrides ou hydrogènes, dont 55 vélos.

### Sur l'éclairage public et l'espace public

**0 phyto** pour les espaces verts de l'Agglomération.

**Mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement lumière** sur le territoire des communes : 12 500 points lumineux vont être rénovés sur le mandat, les économies estimées s'élèvent à 1 million d'euros par an à la fin du mandat (à prix de l'énergie identique), et 6,3 millions de kWh économisés soit 568 tonnes de Co<sub>2</sub> non rejetées. En 2021, Près de 2 000 point lumineux de zones d'activité ont été remplacés ou changés en LED, soit 135 000 € économisés. Poursuite de l'accompagnement des communes dans l'extinction partielle ou totale en milieu de nuit et baisse de la puissance sur les luminaires en led à 50 % dès 22h. 26 communes sur 54, soit 4 000 points lumineux concernés.

**Coupure totale ou partielle de l'éclairage en milieu de nuit de plus de 4 000 points lumineux (hors ZA) sur 43 communes**, soit une économie annuelle de 257 500 €. Une stratégie d'extinction sur le territoire a été définie : elle est basée sur un accompagnement technique et financier des communes et identifie un potentiel de 500 000 € d'économies supplémentaires.

**Installation de détecteurs de présence sur certaines zones**, par exemple pour l'accès à la halte fluviale de Valence qui est, par défaut, éclairée à 30 % de sa capacité et à 100 % lors d'une détection de présence. Des éclairages du même type équiperont bientôt les voies cyclables valentinoises : du plateau des Couleures vers Rovaltain, du boulevard Tézier vers le plateau de Lautagne, et dans la traversée du parc Juvet par la Viarhona.



## Commande Publique Durable : quand la collectivité joue un rôle dans l'économie locale et le développement du territoire

**Engagement de l'Agglo dans une démarche pilote pour favoriser l'achat de l'usage** plutôt que l'acquisition du bien (principe de l'économie de la fonctionnalité, levier clé d'économie circulaire). En 2022, cela s'est traduit notamment par l'expérimentation d'une procédure de marché innovante (le système d'acquisition dynamique) pour la fourniture de biens alimentaires. Elle permet à de multiples prestataires du tissu local, notamment les plus petits, de répondre tout au long de la vie du marché. Les producteurs et fournisseurs locaux sont aussi accompagnés pour faire évoluer leurs pratiques environnementales en conformité avec l'ambition de l'Agglo.

En effet, à l'échelle locale, la commande publique durable permet d'agir sur le développement de l'économie, ainsi que sur celui du territoire ; elle est aussi un levier de solidarité et de transition écologique, notamment grâce à des marchés publics comportant des clauses sociales et environnementales :

C'est ainsi que **le maintien des clauses sociales d'insertion** avec 17 125 h dans les marchés de l'Agglo en 2021 ont pu générer la création de plus de 60 emplois pérennes.

La dernière étape de la numérisation de la commande publique a permis de doter **60 % des signataires de marchés publics de signatures électroniques**.

L'Agglo a finalisé sa stratégie de **verdissement de sa flotte de véhicules** en mettant en place un accord cadre qui s'est concrétisé par l'achat de **vélos et de véhicules électriques**. Des critères sanitaires environnementaux ont été mis en place pour acheter des services de nettoyage et des produits d'entretien. La mise en œuvre de la loi AGECE a permis d'introduire dans 17 familles de produits, des achats contenant des matières **recyclées ou du réemploi** notamment pour du mobilier, des téléphones ou des cartouches d'encre... L'agglo est également présente sur la plateforme de mise aux enchères en ligne

« Agorastore » pour donner une seconde vie au matériel inadapté. Enfin, l'exemplarité de la mise en œuvre du Parc de Rovaltain certifié ISO 14001 a permis d'expérimenter des marchés de construction et d'infrastructure dont les cahiers des charges préconisant engagement environnemental et social vont pouvoir être diffusés en interne pour généraliser une démarche structurée de commande publique durable.

## Dans les ressources humaines et la communication

**Sensibilisation du personnel aux violences faites aux femmes, notamment via l'action Ruban blanc et l'opération « portraits d'agents »**. Des portraits d'agents volontaires ont été affichés sur le bâtiment Jacques Brel. Le travail de sensibilisation en interne est continu sur les questions de prévention des actes de violences, d'agissements sexistes et de harcèlement.

**Réajustement à la hausse des régimes indemnitaires** des filières sociales, médico-sociales et culturelles, pour améliorer le pouvoir d'achat des agents qui travaillent dans ces filières très féminisées.

**Nomination de 2 éco-ambassadeurs au sein de l'équipe projet du projet d'administration** pour inscrire la dimension environnementale au cœur des préoccupations.

**Formation d'agents aux enjeux du climat grâce à la Fresque du Climat** : 14 agents ont été formés pour devenir animateurs et la déployer en interne.

**Dématérialisation de la demande de formation** et prêts d'ordinateurs pour la réalisation de formations à distance.

**Optimisation et réduction des impressions, dématérialisation**, notamment des rapports d'activité des services.



## / ÉTAT DES LIEUX

# Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



**Plus d'1/2 milliard €**

dépensé par les acteurs du territoire en achat d'énergie.

**15 %** de la consommation finale d'énergie du territoire couverte par la production d'énergies renouvelables.

**1 million KtCo<sub>2</sub>**

équivalent de gaz à effet de serre en 2013, dont 84% d'origine énergétique.

**Plus d'1 habitant**

**sur 7** est en situation de vulnérabilité énergétique.

**Plus de 2°C**

d'augmentation moyenne de la température depuis 1960 sur l'Agglo.

**42 000** points lumineux implantés sur la voie publique.

**3 000** ménages informés ou accompagnés par Rénov'Habitat Durable.

**280 000 €** économisés grâce aux travaux et actions menées dans le cadre du plan de sobriété énergétique.

**2 337 901 €** affectés aux actions de rénovation et d'économie d'énergie en 2021.

**106 jours** de qualité de l'air moyenne, médiocre ou mauvaise en 2020, contre 134 en 2019, avec une baisse importante du dioxyde d'azote du fait du premier confinement.

# / Comment l'Agglo contribue-t-elle à la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ?

## **Aller vers un territoire à énergie positive et développer les énergies renouvelables**

Mise en œuvre progressive des 82 actions du Plan Climat Air Énergie Territorial, voté le 4 avril 2019.

Suivi du cadre de référence pour l'évaluation des actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Organisation d'une visite annuelle du label Climat Air Énergie (anciennement Cit'ergie) et du comité de pilotage du PCAET.

Préparation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET, avec le recrutement d'un bureau d'études, pour une mise à jour des indicateurs et des actions début 2023.

Mise à jour du bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de l'Agglo, dont la dernière actualisation date de 2016. Ce bilan porte également sur le « scope 3 », c'est-à-dire le bilan d'émissions indirectes de la collectivité (déplacements visiteurs, transport de marchandises, déplacements domicile travail, etc.). Ce travail s'inscrit dans le bilan à mi-parcours du PCAET et va permettre de mettre à jour le précédent plan d'action sur les gaz à effet de serre de l'Agglo.

Lancement d'une étude d'identification des gisements d'énergie renouvelable pour le réseau d'assainissement. L'objectif est de faire en sorte que l'exercice de la compétence assainissement soit neutre en émission de gaz à effet de serre.

En 2022, mise en service de la ferme photovoltaïque des Sablons à Saint-Paul-lès-Romans par la SEM ROVALER en collaboration avec CNR. La production d'énergie correspond à la consommation de 2 500 habitants.

## **Accompagner la rénovation énergétique de l'habitat**

Poursuite du dispositif Renov'Habitat Durable s'adressant à un large public (propriétaires occupants ou bailleurs, copropriétés). L'Agglo s'est associée à la communauté de communes DrômArdèche et Royans Vercors Communauté pour déployer le Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE) cofinancé par l'ADEME et la Région. Renov'Habitat Durable, guichet local de France'Rénov, apporte un service complet en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat et a permis d'informer 3 000 ménages, d'organiser 1 800 rendez-vous individualisés et 150 accompagnements en vue de rénovation énergétique ambitieuse. 20 copropriétés ont été conseillées jusqu'au vote des travaux.

Accompagnement des programmes de l'Anah. En 2022, 500 ménages ont été accompagnés jusqu'aux travaux dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation à la perte d'autonomie et le développement d'une offre conventionnée, soit 11 M€ de travaux subventionnés à 63 %.







## Favoriser la mobilité durable et améliorer la qualité de l'air

### Validation du Plan Vélo Intercommunal

Articulé autour des liaisons cyclables structurantes, il répond aux objectifs suivants :

- ▶ relier les principales communes par des liaisons vélo intercommunales continues et sécurisées ;
- ▶ proposer un réseau cyclable clair, lisible et efficace ;
- ▶ augmenter la part modale du vélo utilitaire.

200 km d'axes cyclables structurants sont prévus à l'horizon 2025 pour un montant d'environ 10 millions d'euros.

**Évolution du système de location longue durée de vélos**, avec une flotte entièrement constituée de vélos à assistance électrique (120 vélos et 3 vélos cargos).

**Création d'un comité des partenaires de Valence Romans Déplacement**, instance de concertation consulté pour tous les projets substantiels de mobilité.

**Lancement d'une étude d'élaboration d'un schéma directeur des points-relais** pour vérifier la pertinence du maillage du territoire et réduire l'impact environnemental des livraisons de colis aux particuliers.

**Formation des équipes de conduite des transports en commun à la prise en charge des personnes souffrant d'un handicap.**

### Finalisation de l'étude d'opportunité de mise en place d'une zone à faible émission.

Dans le cadre de la feuille de route « Qualité de l'Air », l'Agglo a réalisé un diagnostic et une étude d'accompagnement.

Objectif : vérifier l'opportunité de la mise en place d'une zone à faible émission-mobilités (ZFE-m), sur le territoire, en partenariat avec l'association Atmo Auvergne Rhône-Alpes et le Céréma.

3 scénarios ont été étudiés et leurs effets sur la qualité de l'air mesuré. Le choix de la mise en place d'une ZFE-m et, le cas échéant, du scénario retenu est prévu pour 2023, après la restitution de l'étude complémentaire de l'État sur l'A7, la Lacroix et l'A49.

## / ÉTAT DES LIEUX

Préservation de la biodiversité,  
des milieux et des ressources

### FINALITÉ 2



**46 278** hectares  
de surface agricole utile,  
soit 49 % du territoire.

**27 %** des exploitations  
agricoles et 20 % des surfaces  
sont en bio.

**35,5 %** des achats de la  
cuisine centrale en bio, soit  
un peu plus de 450 000 €/an.

**5 500** repas servis chaque  
jour par la cuisine centrale dans  
63 restaurants scolaires.

**1 616 km**  
de réseaux d'eaux pluviales  
et d'eaux usées.

**600 km** de cours  
d'eau dans le cadre de  
la compétence Gemapi.

**16 700 000 m<sup>3</sup>**  
d'eau collectée et traitée  
dans les 3 principales stations  
de traitement des eaux usées.

**53 226** tonnes d'ordures  
ménagères collectées en 2021.

**475 km** de sentiers de  
randonnées gérés, entretenus  
et balisés en 2022.

**26 %** de taux de boisement.

# Comment l'Agglo contribue-t-elle à la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ?

## Développer un projet alimentaire de territoire

### Soutien et promotion des circuits courts

L'agriculture et l'alimentation locales sont à l'honneur avec le déploiement d'une marque et d'une plateforme web dédiée aux produits locaux : Toqués du local. Mais également, avec le soutien des initiatives locales et des nouveaux porteurs de projet. L'opération « produits locaux à la carte » a permis d'accompagner les traiteurs et restaurateurs à s'approvisionner davantage localement. L'Agglo a également créé un marché public dédié à l'alimentation durable pour tous les événements qu'elle organise.

### Sensibilisation et information autour de l'agriculture locale.

Mobilisation des structures de proximité (MPT, MJC, établissements scolaires...) pour informer et accompagner les habitants dans leurs pratiques d'achats alimentaires. Par exemple, les éco-délégués de la Cité scolaire Camille Vernet ont été formés à animer des ateliers autour de l'alimentation durable comme par exemple la découverte de leur cantine, la participation à un atelier burger local... Ils mènent une réflexion sur de futurs ateliers à créer au sein de la Cité.

- ▶ Organisation d'animations « Terres Animées » sur la santé-environnement auprès de publics éloignés de ces questions. Visite de ferme, récolte ou cuisine intergénérationnelle pour faire connaître l'alimentation locale et la rendre accessible.
- ▶ campagnes pédagogiques menées dans les écoles du territoire.

### Appui au développement de filières alimentaires territorialisées.

L'Agglo soutient le projet de « boulangerie solidaire » porté par l'association Parenthèse-Graine de Cogne, visant à développer une filière bio locale blé-farine-pain susceptible d'alimenter la restauration collective.

Elle soutient également le projet des ateliers de transformation du lycée agricole du Valentin qui pourraient élaborer des produits bio locaux adaptés à la restauration collective : compotes, yaourts...

## Favoriser le maintien et le développement des activités agricoles et forestières

### Soutien à la préservation du foncier agricole et à la transmission des exploitations :

- ▶ Réalisation d'une étude de potentialité du foncier agricole public et des Biens Sans Maître et Vacants de l'Agglo et de 10 communes : diagnostics agronomiques sur 5 parcelles stratégiques et orientation des productions en lien avec le PAT.
- ▶ Sensibilisation des élus et techniciens sur la préservation du foncier agricole et appui aux communes dans le cadre de leur PLU.
- ▶ Animation du Pôle de ressources multi-acteurs pour le renouvellement des générations agricoles : réseau de fermes métiers pour susciter les vocations, expérimentation pour la transmission des grandes fermes, soirée installation-transmission à destination des élus, cédants et porteurs de projet..

### Actions de sensibilisation des communes à l'intégration des enjeux forêt-bois locaux.

Avec son plan annuel d'actions forêt-bois, l'Agglo agit en faveur du développement des filières dans une logique de développement local et durable :

- ▶ diagnostic du foncier forestier et accompagnement ciblé sur deux communes pour l'intégration des Biens Sans Maître et Vacants,
- ▶ rédaction d'un vademecum, à destination des élus, sur l'intégration des enjeux forestiers et filière bois dans les PLU,
- ▶ programme d'animation sur les enjeux du bois et de la forêt à destination des élus et techniciens, mais aussi du grand public et des scolaires,
- ▶ finalisation d'un diagnostic sociologique des propriétaires forestiers du territoire et mises en place d'actions correspondantes,
- ▶ réalisation d'une étude comparative des modes d'exploitation forestière en futaie irrégulière versus coupe de taillis.

### Déploiement du nouveau Plan Pastoral Territorial

Animation territoriale en faveur du multi-usages des espaces pastoraux :

- ▶ Réalisation d'un diagnostic concerté et d'un atlas cartographique sur les conflits d'usages entre sports de nature et activité pastorale,
- ▶ attribution d'aides aux collectifs pastoraux (reconquête d'espaces pastoraux, abreuvement, clôture),
- ▶ animations dans les classes de primaire dans le cadre de la campagne pédagogique d'éducation à l'environnement.

## Assurer et coordonner une gestion durable de la ressource en eau

### Élaboration d'une stratégie foncière « eau »

Réalisation d'une étude opérationnelle sur des secteurs à enjeux « eau » (ressource, milieux et inondation) et d'une méthodologie adaptée pour définir les outils fonciers et les actions à mettre en œuvre.

### Sensibiliser à une agriculture durable liée à la protection de la qualité de l'eau

**Le programme agriculture durable et eau** se décline en différentes actions : information/sensibilisation des agriculteurs et acteurs forestiers, accompagnement technique, démonstrations de matériels innovants et de pratiques d'agroécologie... 287 agriculteurs se sont engagés dans la démarche de 2017 à 2022. Opération menée avec la Chambre d'agriculture, Agribiodrôme, l'ADAF, la LPO, le CDA et Permalab.

**Poursuite de l'observatoire de l'eau** avec, en 2021, 28 points de suivi en eaux souterraines et 11 points en eaux superficielles.

**Étude sur les filières Bas Niveau d'Intrants** en lien avec la stratégie Afterres 2050 et la ressource en eau (qualité et quantité). Réalisation de fiches technico-économiques et études de marché sur 3 filières : pois chiche/soja, amande et légumes plein champ. Orientations pour 2023 : mise en place de groupes de travail amont/aval, appelés « fabriques », sur les rotations des cultures, le pois chiche pour la restauration collective et la diversification arboricole.

### Lutter contre les pollutions domestiques et industrielles

**101 installations d'assainissement non collectif de particuliers ont été réhabilitées en 2021**, soit autant qu'en 2020 mais presque le double qu'en 2019.

### Démarrage des travaux du nouveau réseau d'assainissement collectif à Mours-Saint-Eusèbe.

D'ici 2024, 86 nouvelles habitations seront raccordées au réseau afin de protéger les captages d'eau potable dont la ville dépend. Une tranchée drainante d'un kilomètre va également permettre d'améliorer la gestion des eaux pluviales.

### Préserver et gérer les milieux aquatiques

**Poursuite de l'entretien des boisements de berges sur les cours d'eau de l'Agglo.** Cette démarche s'appuie sur les plans pluriannuels d'entretien définis pour cinq ans. Au Nord de l'agglomération : affluents de l'Isère, au Sud : affluents du Rhône.

**Aménagement de la rivière Joyeuse** visant la prévention des inondations et la restauration physique de la rivière. Poursuite des négociations amiables et des acquisitions foncières nécessaires au projet.

**Aménagement de la rivière Barberolle** avec la mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage et l'étude pour la définition du programme d'aménagement et restauration physique du bassin versant.

**Finalisation des aménagements du Guimand** pour le rétablissement de la continuité écologique sur 3 ouvrages infranchissables sur la rivière à hauteur des communes de Montélier et Charpey. Restauration morpho-écologique et du profil en long du Guimand à Saint-Vincent-la-Commanderie.

### Préservation des zones humides

Lancement de l'étude pour l'élaboration du Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides du territoire. Poursuite du plan de gestion pour la restauration des fonctionnalités naturelles de la zone humide de la Véore et actions de maîtrise foncière. L'Agglo a enclenché la procédure de demande d'intégration du site de la ZH de la Véore au réseau des Espaces Naturels Sensibles locaux du Département de la Drôme.

Elle poursuit la démarche de gestion, de préservation et de valorisation de l'Espace Naturel Sensible local du Lac de Couleures, et prépare une étude d'éco interprétation pour sa mise en valeur qui débutera début 2022.



### Structuration et valorisation du réseau de boucles de randonnées.

475 km d'itinéraires ont été balisés et entretenus en 2022. Des travaux d'entretien et d'amélioration ont été menés afin d'améliorer la qualité et le maillage des itinéraires. Cinq nouveaux itinéraires sont en cours de réalisation. Le tracé de la future extension du GR93 (traversée Ouest-Est du Vercors) a été validé avec le PNR du Vercors et la Fédération Française de Randonnée. Les travaux se poursuivent et l'itinéraire sera opérationnel au printemps 2023.

### Trame turquoise et Marathon de la biodiversité

La phase étude et de modélisation du programme de restauration de la trame turquoise de la Véore et du Guimand a été finalisée en 2021. L'Agglo est lauréate de l'appel à projets Eau et biodiversité de l'Agence de l'eau avec, à la clé, 400 000 € sur quatre ans pour réaliser des aménagements pour la trame turquoise de la Plaine de Valence. Sous l'appellation « Marathon de la biodiversité », l'Agence de l'eau challenge les collectivités lauréates. L'Agglo relève le défi et prévoit, d'ici 2025, de planter 42 km de haies et de créer 42 mares.

### Protéger et mettre en valeur les espaces naturels et les paysages

#### Animation du site Natura 2000

L'Agglo anime un comité de pilotage intégrant tous les acteurs usagers des espaces inclus dans le périmètre Natura 2000 situé sur les Sables de l'Herbasse et les Balmes de l'Isère. Ce comité conduit des actions de Protection d'habitats naturels, sensibilisation, évaluation d'incidences etc.

#### Poursuite de la mission d'architecte conseil auprès des particuliers et des communes.

Objectif : accompagner la réalisation d'aménagements de qualité qui prennent en compte les problématiques énergétiques et paysagères.

**Contribution à un programme scientifique de suivi de la biodiversité.** Il concerne les sols de plusieurs types de cultures représentatifs des activités du territoire : grandes cultures, viticulture, etc. À noter aussi, le lancement d'un suivi scientifique des zones humides (ENS des Couleures et Véore) et des cours d'eau restaurés, au travers d'inventaires faunistiques et pédologiques.

**Obtention du label « Territoire engagé pour la Nature » en octobre 2022**, qui récompense le plan d'action de l'Agglo en faveur de la biodiversité. Composé de trois axes (Sensibilisation/Partage, Connaissance scientifique et Protection/Préservation) et de 9 champs d'action, le plan stratégique de la collectivité vise à mettre en place une véritable « Culture » de la biodiversité au sein des services et à donner une meilleure lisibilité aux différentes initiatives portées.

### Agir pour la santé-environnement

**Coordination des actions de lutte contre la prolifération de l'ambrosie.** Différentes actions ont été portées par l'Agglo en 2022 : accompagnement des référents communaux (20 communes sur 54), aide au repérage des parcelles infestées, sensibilisation de la population, communication sur le site web et l'application gratuite signalement-ambrosie afin que chacun puisse participer activement à la lutte.

### Sensibiliser les citoyens au développement durable

**Organisation de campagnes pédagogiques sur la protection de l'environnement du CE1 au CM2.** Elles portent sur l'eau potable, les rivières, l'assainissement, la gestion des déchets, l'agriculture durable et l'alimentation, le pastoralisme, la biodiversité, la transition énergétique, la forêt, la coopération... 110 classes de primaire se sont inscrites sur l'année scolaire 2021-2022 et 130 sur la suivante.



**Réalisation d'un site naturel d'accueil pédagogique à La Baume-Cornillane.**

*L'envolée des trois corneilles* propose désormais trois parcours destinés prioritairement aux écoles : un parcours sur le milieu (environnement, faune, flore), un parcours sur l'histoire et la géologie et un parcours d'orientation. Le site est accessible depuis le printemps.

**Sensibilisation du grand public à la richesse et la vulnérabilité de la nature.** Organisation d'émissions de radio autour de l'alimentation.

**Observatoire de la biodiversité :** l'agglomération a organisée avec la LPO-Drôme des animations natures afin de faire découvrir au grand public la richesse de la biodiversité du territoire : par exemple via la découverte des pelouses sèches de Montmeyran.

**Club Nature :** dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité, l'Agglo a soutenu le lancement d'un club Nature à destination des adolescents du secteur de Valence. 26 jeunes de l'agglomération vont ainsi pouvoir découvrir la biodiversité du territoire tout au long de l'année scolaire 2022/2023.



# / ÉTAT DES LIEUX

Épanouissement  
de tous les êtres humains

## FINALITÉ 3



**7 piscines** dont un  
centre aqualudique de 3 800 m<sup>2</sup>.

**13 projets aidés**  
par le dispositif Culture  
& territoires.

**14** médiathèques  
plus de 35 000 usagers,  
près d'1,5 millions de prêts,  
14 000 documents  
numériques disponibles.

**Plus de 18 000**  
scolaires accueillis dans le  
réseau de lecture publique.

**8 700** personnes  
accompagnées en visite  
par le service patrimoine  
dont environ 2 500 scolaires.

**33 432** visiteurs au Cpa  
depuis sa réouverture.

**Près de 1 800**  
inscrits au Conservatoire  
sur l'année 2021/2022  
sur les 2 sites.

# / Comment l'Agglo contribue-t-elle à l'épanouissement de tous les êtres humains ?

## Soutenir l'accès à la culture et l'art pour tous

**Lancement de la 8<sup>e</sup> édition de l'appel à projets Culture & Territoires.** En 2022, 8 projets ont été soutenus à hauteur de 99 000€ au bénéfice de 27 communes et 26 500 spectateurs.

**Développement de projets spécifiquement conçus pour les territoires et le hors les murs de La Comédie de Valence :** création participative de spectacles et résidence d'auteur travaillant un texte en résonance avec le territoire.

**1<sup>re</sup> édition du Festival Deux Nuits pour les amateurs de l'image animée dans le parc de la Cartoucherie** (plus de 1600 spectateurs).

**Poursuite du déploiement de l'opération Chemin des artistes.** En 2022, 36 communes ont participé et l'évènement d'arts plastiques a maintenu la digitalisation des inscriptions. 13 circuits à vélo ont également été proposés pour permettre aux participants de cheminer sur l'ensemble des communes participantes.

**Mise en place d'une déclinaison de l'opération Chemin des Artistes pour les plus jeunes avec le dispositif Chemin des Artistes en Herbe,** qui a proposé, durant les vacances d'avril, une sensibilisation artistique et environnementale auprès de 270 enfants de 6 à 12 ans dans 8 centres de loisirs et 1 école.

**Création d'un livret en langage FALC (Facile à Lire et à Comprendre)** de présentation des établissements culturels de l'Agglo.

**Organisation de deux concerts de solidarité** avec les populations ukrainiennes au Conservatoire.

**Expérimentation d'une navette de transport en partenariat avec la Comédie et le Train Théâtre** pour permettre aux spectateurs de rejoindre gratuitement ces salles de spectacle valentinoises.

**L'Agglo précise dorénavant dans ses conventions avec ses associations culturelles et partenaires :** L'association / le partenaire s'engage à favoriser la mise en place du tri sélectif, à le valoriser et à inciter le développement de pratiques respectueuses de l'environnement auprès de ses salariés, des artistes accueillis et de ses publics (réduction des déchets, incitation au covoiturage, participation aux expérimentations visant à réduire l'impact des déplacements, ...).

Par ailleurs, en lien avec le Projet Agricole et Alimentaire Durable de Territoire mené par l'Agglo, dont l'un des objectifs est de renforcer le lien entre producteurs et consommateurs, et afin de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement rural sur le territoire, l'association / le partenaire s'engage à favoriser l'alimentation durable locale.

## Favoriser l'accès au sport pour tous

**Lancement d'un appel à candidature pour recruter 10 volontaires pour les jeux 2024.** Ils vont suivre un programme de formation et seront accompagnés et soutenus par l'Agglo jusqu'aux Jeux 2024.

**Soutien à l'organisation et l'accueil du championnat de France de Para Football à 7 adapté,** réunissant des athlètes en situation de handicap mental.





# / ÉTAT DES LIEUX

Cohésion sociale et solidarité  
entre les territoires  
et les générations

## FINALITÉ 4



**34** multi-accueils collectifs.

**14** lieux d'accueil  
enfants-parents.

**5** relais d'assistantes  
maternelles.

**23 millions €**  
supplémentaires investis en  
2022 sur les deux ambitions  
(équilibre et services  
à la population) du projet  
de territoire.

**8** points jeunes  
pour les 12-17 ans  
et 1 Point Jeunes mobile.

**1** Point Information  
Jeunesse à Valence.

**14** habitats adaptés pour les  
gens du voyage se sédentarisant.

**348** nouveaux logements  
locatifs sociaux financés en droit  
commun (85% de l'objectif PLH).

**365** logements de 2  
copropriétés accompagnées  
dans le cadre des Plans  
de Sauvegarde destinés  
à redresser leur situation  
et les accompagner vers  
une rénovation.

# / Comment l'Agglo contribue-t-elle à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ?

## **Agir dans les quartiers prioritaires**

### **Suivi et portage du contrat de Ville de l'Agglo**

8 actions relatives à l'habitat et au développement économique ont été financées dans le cadre de l'appel à projet du Contrat de ville.

### **Mise en œuvre du « Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain »**

Ciblant les 4 quartiers de la politique de la Ville de Valence et de Romans-sur-Isère, il engage l'Agglo à hauteur de 21 millions € pour améliorer et valoriser ces quartiers.

## **Assurer des logements dignes et accessibles à tous**

### **Réhabilitation des logements du centre-ville de Valence**

L'Agglo, en lien avec de nombreux partenaires (dont l'ANAH, Action Logement, la Banque des Territoires, le Département), conduit deux programmes d'aides à

la rénovation de logements, nommés « Le Centre de Valence se transforme » et « Le centre de Romans se rénove ». Un accompagnement, des conseils et près de 20 millions d'euros d'aides mobilisées sur 5 ans pour les propriétaires souhaitant améliorer leur logement.

Bilan : 107 logements rénovés à Romans depuis 2019, dont 48 logements très dégradés et vacants, remis sur le marché ; 21 logements rénovés à Valence depuis 2021, dont 7 logements très dégradés et vacants.

**Acquisition et mise en chantier d'une nouvelle Maison de l'Habitat à Valence**, qui ouvrira ses portes début 2023. A l'instar du site Romanais, la Maison de l'habitat est un guichet unique d'information et de conseil pour les habitants, sur tous les sujets relatifs au logement (recherche de logement, rénovation énergétique, conseil juridique, conseil architectural...).





### **Inauguration des 8 habitats adaptés à Saint-Marcel-lès-Valence pour les gens du voyage sédentarisés.**

Ces habitats adaptés sont une réponse à la sédentarisation d'un nombre croissant de membres de la communauté des gens du voyage qui ne peuvent pas être accueillis durablement sur les aires, réservées aux voyageurs. Ils combinent sur le même site un accès à un habitat en dur et un habitat mobile (caravane). Avec les 6 logements adaptés de Valence, ouverts en 2020, ce sont 14 logements au total qui apportent une vraie solution aux familles qui souhaitent s'installer de façon pérenne sur l'Agglo.

**Labélisation « Espace de vie sociale » en cours par la CAF pour le camping-car de la travailleuse sociale** qui tourne sur les aires d'accueil des gens du voyage. Un diagnostic a été réalisé sur les aires d'accueil, notamment auprès des familles présentes. Il a permis de compléter le dispositif d'accompagnement existant et de dégager 4 axes de travail spécifiques : scolarisation, santé, accès au numérique pour l'insertion professionnelle et accès à la culture. Le projet est en cours de finalisation.

### **Assurer les conditions d'épanouissement de la petite enfance à la jeunesse**

**Plan de rénovation et de verdissement des crèches :** 8 millions d'euros investis d'ici 2026 pour améliorer le confort des enfants, simplifier le parcours des parents, végétaliser et donc rafraîchir et ombrager les espaces, etc.

**Inauguration de la Maison de l'enfance de Bourg-de-Péage** après les travaux de rénovation et d'extension. L'espace a été agrandi et optimisé avec une mise aux normes des espaces de travail, l'augmentation de la capacité d'accueil du multi accueil passant de 20 à 30 places, et la création d'un espace dédié aux activités Petite Enfance en complément du multi accueil collectif. Les cours extérieures ont fait l'objet d'aménagements : espaces verts, jeux d'extérieurs, ombre...

**Lancement des travaux du futur espace petite enfance à Romans** qui accueillera une crèche, un lieu d'accueil enfants-parents et un service de la PMI.

**Inauguration de nouveaux espaces extérieurs végétalisés au multi-accueil La Clé des Champs à Romans.** Installation d'un théâtre de verdure, de petites collines enherbées et de jardinières plantées de fleurs et d'aromates.

# / ÉTAT DES LIEUX

## Transition vers l'économie circulaire

### FINALITÉ 5



**239 kg**

par an et par habitant de déchets non valorisés collectés en 2021, contre 248 au niveau national.

**50 %**

de produits SIQO (Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine) servi à la cuisine centrale.

**Plus de 3 300 créations d'entreprises**

en 2021.

**5 pôles de compétitivité**

labellisés : Minalogic, Tenerrdis, Plastipolis, Trimatec, Terralia.

**Agglo la plus attractive de France**

dans sa catégorie, pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, (baromètre Arthur Loyd 2021).

**Une dizaine de projets**

soutenus et accompagnés chaque année par l'incubateur GENE0.

**56 espaces économiques**

à vocation industrielle, artisanale, logistique, tertiaire, commerciale...

# / Comment l'Agglo contribue-t-elle à la transition vers l'économie circulaire ?

## Valoriser l'attractivité du territoire et accompagner l'emploi

**Mise en œuvre de la stratégie foncière dédiée aux activités économiques.** Cette stratégie, portée transversalement par la direction Habitat et Urbanisme et le département Développement économique et Attractivité, vise à optimiser le foncier consommé au sein des Zones d'Activité Economique (ZAE). Cela se traduit concrètement par la mise à disposition de petits fonciers adaptés et par la reprise ou reconversion de friches industrielles en villages d'entreprises.

**Mise en place d'un Observatoire des Dynamiques Territoriales,** pour explorer les aspects économiques, démographiques, sociaux et environnementaux du territoire. Son rôle est notamment de comprendre l'impact et la vulnérabilité des entreprises du territoire face aux enjeux environnementaux. Avec le concours du Laboratoire Pacte, missionné pour l'évaluation du projet « Valence Romans, Capitale des Start-Up de Territoire » dans le cadre du PIA3.

Face à l'évolution du contexte économique et du renforcement de l'accueil d'activités exogènes au territoire, le comité de gouvernance d'**Harmonie 2030** a décidé de se concentrer sur les actions concourant à l'attractivité du territoire. En 2022, deux chantiers ont été retenus pour optimiser l'accueil des entreprises et de leurs salariés :

- ▶ le Pack accueil de l'Agglo qui propose un accompagnement privilégié aux nouveaux salariés s'installant sur le territoire a été renforcé,
- ▶ des actions concertées avec la SNCF pour qu'elle maintienne et développe son offre de desserte du territoire.

D'autres chantiers sont en cours de réflexion : participation à la définition des voies cyclables, rapprochement salariés / producteurs locaux pour développer les circuits courts...

## / ZOOM /

Intégration d'une dimension prévention dans le futur marché de collecte des déchets avec des attentes spécifiques concernant :

- ▶ le développement du compostage collectif au niveau de l'habitat vertical et des entreprises
- ▶ la mobilisation de nombreux acteurs locaux issus des sphères de l'ESS et du monde associatif

Poursuite de la promotion du compostage individuel avec la mise à disposition gratuite de composteurs depuis le 4 octobre 2021 soit **4 222 composteurs réservés depuis cette date !**

**Réalisation d'une étude pour évaluer les besoins des entreprises et leurs enjeux en matière de RSE,** en partenariat avec un étudiant de M2 Green, Social & Digital Business de l'ESI Business School.

**Mise en place d'une veille sur les dispositifs RSE,** appui aux réseaux et entreprises en demande, organisation de 6 ateliers « Entreprises Engagées » à l'occasion de l'Up'Percut Forum du 29/09/2022 en partenariat avec la fab.t, avec 92 participants entreprises, étudiants et institutions.

**Organisation des rencontres Impact Finance,** en lien avec la fab.t, afin de mettre en avant 38 porteurs de projets à impact et leur faire rencontrer des investisseurs.

## Évaluer la durabilité des politiques publiques

**Évaluation du projet de territoire de l'Agglo à partir du « Donut » de Kate Raworth, qui vise à s'assurer du respect d'un « plancher social » et d'un « plafond environnemental ».** Pour chaque action du projet de territoire, des indicateurs environnementaux et sociaux ont été définis puis renseignés par les services. Ils permettent un suivi et une représentation visuelle de la durabilité des projets. En 2023 une première actualisation aura lieu et le principe du Donut sera également utilisé sur les projets d'investissement majeur à venir.



## S'inscrire dans une logique d'économie circulaire

**Poursuite du déploiement des actions du programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** en coopération avec le SYTRAD.

**Lancement le 1<sup>er</sup> septembre 2022 de l'expérimentation OUI PUB**, qui interdit la distribution d'imprimés publicitaires non adressés, sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est expressément et visiblement indiquée sur la boîte aux lettres.

**90 animations à destination du grand public** ont eu lieu sur les thématiques suivantes : compostage, réemploi, gaspillage alimentaire...

**Mise en œuvre et promotion du réemploi** à travers de nombreux partenariats avec des associations du territoire.

### Améliorer la collecte et le tri des déchets

**Poursuite de la densification du parc de points d'apport volontaire de tri et de conteneurs semi-enterrés** des ordures ménagères résiduelles. Au 1<sup>er</sup> octobre 2022, 31 communes équipées (38 085 hab.) soit un déploiement de 503 conteneurs pour les OMr et 866 conteneurs pour le TRI.

**Optimisation du fonctionnement des déchèteries** avec un renforcement du tri des Déchets Diffus spécifiques, une vigilance sur l'utilisation prioritaire des matériels de compaction visant à limiter les échanges et une réflexion sur la mise en œuvre de nouvelles filières (placo, menuiserie...).

**Poursuite de l'amélioration des conditions de travail du personnel de collecte** avec notamment la mise en œuvre d'actions visant à limiter les marches-arrières sur 2 communes de l'Agglo et la commande d'un nouveau camion au GNV pour les équipes en régie.

**Campagne de communication suite au passage à l'ECT (Extension des Consignes de Tri) et au multimatériaux** afin de limiter les erreurs de tri fréquemment rencontrées (imbrication, présentation des déchets en sacs...).

**Evolution du dispositif de bennes mobiles** avec l'ajout du flux bois ce qui porte à 7 le nombre de flux collectés.

**Nouvelle campagne de lavage des bacs** de regroupement et des conteneurs d'apport volontaire.

**Réalisation de caractérisation des bennes encombrants des déchèteries** afin de proposer de nouvelles filières et resensibiliser les gardiens sur la présence de déchets recyclables (cartons, ferraille, bois, mobilier...)

### Une nouvelle organisation de collecte pour maîtriser les coûts

L'Agglo a souhaité n'augmenter le taux de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) qu'une seule fois sur le mandat, en 2022. Afin de maîtriser les coûts, une nouvelle stratégie de collecte a été mise en place pour toutes les communes de l'Agglo :

- ▶ Pour les communes de moins de 10 000 habitants : généralisation de la collecte en apport volontaire des ordures ménagères et du tri;
- ▶ Pour les centres contraints et les zones rurales des communes de plus de 10 000 habitants : réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères et déploiement de l'apport volontaire
- ▶ Pour les 54 communes : un taux de TEOM unique, légèrement augmenté : 8,25 % (7,95% précédemment)

### Sensibiliser les citoyens et les acteurs locaux au développement durable

**Sensibilisation des citoyens au tri.** En 2021, 439 personnes ont été sensibilisées aux consignes de tri et 37 manifestations du territoire ont été accompagnées et dotées en matériel de tri, permettant la collecte de 23,4 tonnes de déchets recyclables.

**Mise en œuvre d'amonts de collecte (6) accompagnés de sensibilisation en porte-à-porte**, sur le secteur romanais. Ces opérations permettent de vérifier la qualité des déchets recyclables présentés à la collecte. Les résultats obtenus ont été très satisfaisants et mettent en évidence une communication ECT et multimatériaux bien assimilée par les habitants.

**Poursuite de la sensibilisation des professionnels à une gestion écoresponsable de leurs déchets** dans le cadre de l'application de la Redevance Spéciale.

**Sensibilisation au tri de 48 classes de primaire** soit 1 133 élèves et 59 visites de centres de traitement soit 1 399 élèves sensibilisés (réalisation par le SYTRAD)



# FOCUS

# Stratégie et plan d'action en faveur de l'économie circulaire

En 2021, l'Agglo s'est engagée dans une démarche économie circulaire ambitieuse. L'objectif est de structurer une stratégie et un plan d'actions permettant de déployer sur le territoire un développement sobre en ressource et basé sur la sobriété, des mutualisations entre acteurs, l'allongement de la durée de vie des produits et la réutilisation des ressources et matières.

Afin de définir sa stratégie, l'Agglo a mené entre 2021 et 2022 un important travail de diagnostic portant d'une part sur le recensement des actions déjà à l'œuvre dans la collectivité et sur le territoire, et d'autre part sur une étude des flux entrants et sortants du territoire afin d'en comprendre la dépendance aux importations. Cette étude a notamment révélé un gisement d'emploi très important lié à la relocalisation d'activités, puisque plus de la moitié de la demande locale s'évade du territoire.

L'analyse du diagnostic a permis d'identifier 4 axes stratégiques :

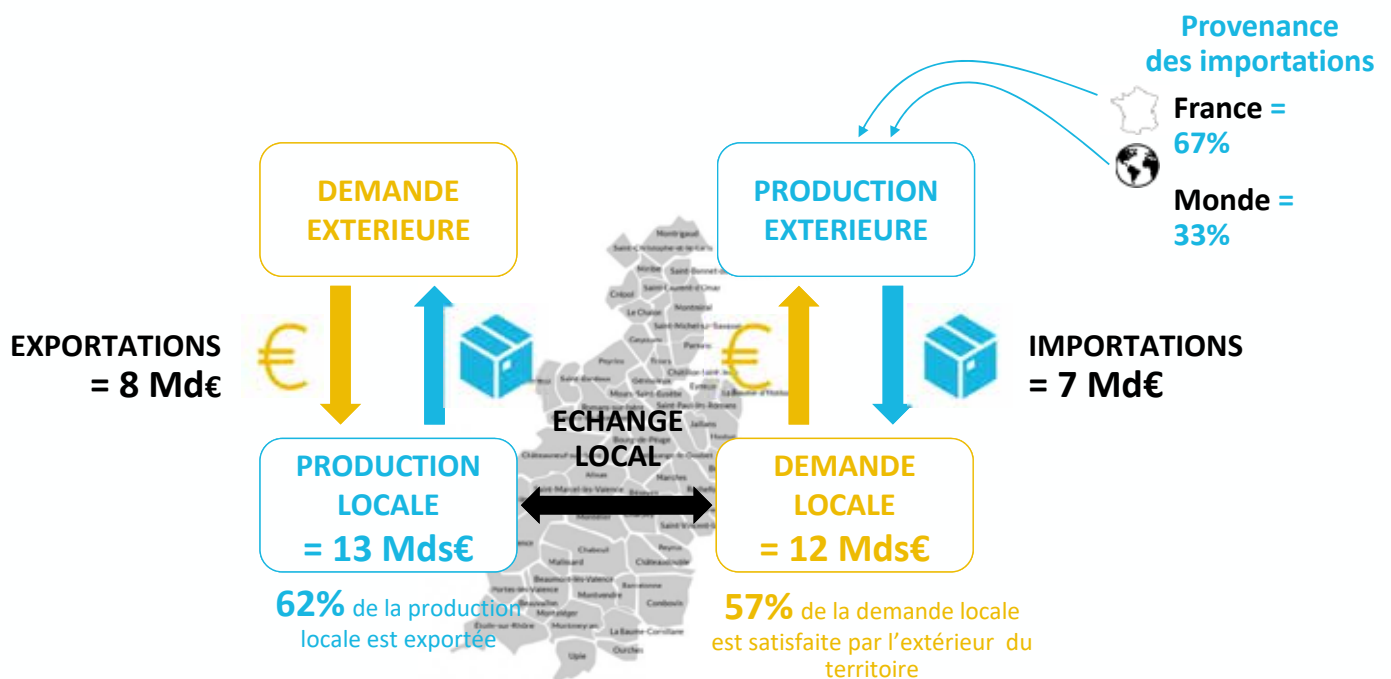
- ▶ impulser      ▶ structurer
- ▶ optimiser     ▶ expérimenter

Dans cette stratégie en faveur de l'économie circulaire, l'objectif est double :

- ▶ l'exemplarité de l'Agglo dans son fonctionnement : achats durables, projet de construction / aménagement...
- ▶ la place centrale de la collectivité qui, en partenariat avec les acteurs locaux, se doit de jouer le rôle de levier dans la transition écologique et d'impulser la dynamique sur le territoire.

Cette stratégie s'inscrit dans une gouvernance multi partenariale au sein de la démarche Harmonie 2030 et est alimentée par des élus référents communaux dans le cadre d'un programme de rencontres annuelles « Communes et Projets ».

2023 sera consacré à la mise en œuvre progressive du plan d'action.







## Lancement de la marque de territoire Toqués du local

Inscrite dans un territoire reconnu pour ses productions alimentaires de qualité, et en lien avec son Plan Alimentaire Territorial (PAT) - labélisé au plus haut niveau par le ministère de l'Agriculture en juin 2021-, l'Agglo a souhaité promouvoir et faciliter le développement de cette économie de circuit court et de proximité, tout en répondant aux attentes des consommateurs.

C'est pourquoi elle a lancé la marque alimentaire territoriale « **Toqué du local** » dédié au circuit-court, pour tous ceux qui produisent ou transforment des produits majoritairement locaux.

- Pour les consommateurs, l'accès au portail en ligne « Toqué du local » permet de trouver des produits locaux plus facilement (producteurs, points de vente, marchés, magasins), mais aussi des lieux de restauration ou des animations sur le sujet.
- Pour être labélisés « Toqué du local », les professionnels doivent respecter certains critères :
  - ▶ être situé sur l'une des 54 communes de l'agglomération.
  - ▶ valoriser les produits locaux issus de Drôme, Ardèche, Isère dans une démarche environnementale.

Et, selon leur activité :

- ▶ être producteur local en vente directe, revendeur de produits locaux, et proposer à la vente au moins 50 % de produits locaux, ou 30 % de produits locaux et 20 % en Bio.
- ▶ être restaurateur, traiteur, foodtrucker et cuisiner avec au moins 50 % de produits locaux.
- ▶ être professionnel de la restauration collective et travailler avec au moins 50 % de produits durables dont 20 % en Bio.

Ils s'engagent à respecter ces critères en signant la charte « Toqué du local » et se voient alors remettre un kit de communication et un logo qu'ils peuvent utiliser où et comme bon leur semble pour être identifiés et visibles.

Cette marque vient accompagner la politique de développement et de pérennisation d'une véritable économie de circuit court. Ainsi, Elle accompagne la mise en réseau, aide traiteurs et restaurateurs à s'approvisionner en local, facilite les liens entre petits producteurs et professionnels de la restauration collective pour les cantines scolaires, les hôpitaux. Avec cette marque, l'Agglo soutient aussi les initiatives et les projets émergents des associations et des start-up pour la production, la transformation des fruits et légumes ou encore la valorisation des invendus.

## La restauration collective

Le service restauration collective propose quotidiennement **un menu standard et un menu avec plat végétarien** (dans le cadre de la loi EGALIM). Chaque menu est élaboré par une diététicienne et présenté lors des «commissions menus». En 2021, le service restauration collective a servi **196 665 menus végétariens scolaires, soit 28.6 % des repas.**

**Le 21 octobre 2021, le service a participé au Grand Repas**, évènement national invitant chacun (particulier, entreprise, établissement scolaire...) à partager un menu unique. L'évènement, parrainé en 2021 par Anne- Sophie Pic au niveau national, et à l'échelle de la Drôme, par Philippe André (Chef de production de la cuisine de l'Agglo) et Julien Allano (Chef de cuisine au Clair de la Plume à Grignan) a permis de sensibiliser les 6 200 petits convives de l'Agglo (crèches et cantines scolaires), au consommer local et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les collèges et les hôpitaux du Département ont également été partenaires de l'opération.

Les objectifs de cette action sont :

- ▶ Éducation au goût, santé et bien-être
- ▶ Lutte contre le gaspillage alimentaire
- ▶ Valorisation de nos terroirs et de nos produits

Le service s'est engagé dans la démarche « **Mon restau responsable** », portée par La fondation Nicolas Hulot. Cet outil est destiné à aider les restaurants qui souhaitent proposer à leurs convives une cuisine saine, de qualité et respectueuse de l'environnement.

**L'Agglo participe au dispositif lait et fruit de France Agrimer** :

ce programme de l'Union Européenne consiste en l'octroi d'une aide pour la distribution de fruits et légumes, de lait et de certains produits laitiers, aux élèves dans les établissements scolaires. Ainsi, des communes membres comme Valence, Bourg de Péage et Bésayes peuvent percevoir les subventions de ce programme en fonction de certaines modalités à respecter.

Dans le cadre des marchés publics du service restauration collective, les produits conventionnels utilisés sont **sans OGM, sans matière grasse hydrogénée, sans processus d'ionisation**. Les produits de la mer et d'eau douce utilisés proviennent, autant que possible, de **pêcheries écoresponsables (MSC)**. Ils sont sans polyphosphates et en simple congélation. Pour l'ensemble des marchés publics de denrées alimentaires, les critères de **circuit court sont favorisés** (nombre d'intermédiaires, fraîcheur du produit etc.).





## Inauguration du nouveau palais

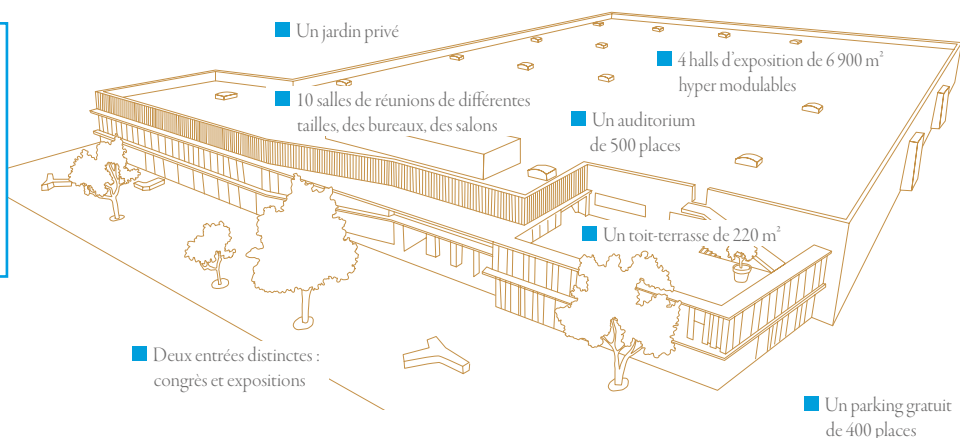
Après 2 ans de travaux exemplaires en termes d'impact environnemental et social, le nouveau Palais des congrès et des expositions Jacques Chirac a été inauguré en début d'année 2022, par des visites commentées ouvertes à tous les habitants de l'Agglo puis en février avec le 75<sup>e</sup> Congrès national des producteurs de fruits. Depuis, une vingtaine d'évènements ont été programmés.

Le bâtiment comprend un hall d'exposition modulable de 6 900 m<sup>2</sup>, un auditorium de 500 places, un espace

restauration, 17 salles de réunion, de bureaux et de salons et un espace de convivialité ainsi qu'un toit-terrasse et un jardin extérieur pour les usagers. L'Agglo a investi 18,5 millions d'€ dans ce nouvel équipement qui constitue un atout majeur pour l'attractivité du territoire, tout en étant très performant énergétiquement.

### 2 ans de travaux

- ▶ 90 % des déchets de chantier valorisés
- ▶ 80 % de sous-traitance locale
- ▶ 14 000 heures d'insertion





## Politique de gestion durable et intégrée des eaux pluviales

L'année 2022 aura été particulièrement marquée par son climat et ses conséquences, notamment sur la raréfaction des ressources en eau douce. Signataire depuis 2017 de la charte de l'International Water Association (IWA) pour les Territoires Eau Responsables, l'Agglo souhaite désormais aller plus loin et s'engager, avec les communes du territoire, dans une politique commune en faveur d'une gestion durable et intégrée des eaux pluviales urbaines.

Cette démarche vise à intégrer la gestion des eaux pluviales dans tous les projets en privilégiant :

- ▶ la gestion à la source
- ▶ l'infiltration superficielle,
- ▶ les solutions végétales,
- ▶ les aménagements multifonctionnels
- ▶ la réduction de l'imperméabilisation des sols.

Il est en effet indispensable de prévoir des revêtements capables d'infiltrer la pluie dès la conception de nouveaux espaces et de contribuer ainsi à recharger en eau les sols et la nappe phréatique tout en réduisant le risque **inondation**.

Végétaliser et réduire la présence du bitume, c'est aussi un moyen de lutter contre les **îlots de chaleur** en centre-ville.

Il est par ailleurs important de noter que les nouvelles solutions d'infiltration sont aussi plus économiques que le développement du réseau de canalisations dédiées à la collecte des eaux pluviales mais aussi qu'elles réduisent la charge des stations d'épuration, susceptibles d'être **saturées** en cas de fortes pluies. L'infiltration permet également de réduire ou d'éviter les **pollutions** lorsque des couches filtrantes sont prévues.

**D'ici à 2026, l'Agglo investit 18 millions d'€ dans sa politique d'infiltration des eaux.**

## Inauguration de l'unité de méthanisation

Les stations de traitement des eaux usées (STEP) de Portes-les-Valence, Romans-sur-Isère et Valence représentent à elles-seules plus de 93 % des abonnés du territoire et génèrent 4 500 tonnes de boues, jusqu'alors incinérées.

En 2022, une unité de méthanisation a été mise en fonctionnement sur la STEP de Mauboule à Valence, pour y transformer les boues de ces trois stations en biométhane.

Ce processus de méthanisation permet de réduire le volume des boues et leurs nuisances, ainsi que l'impact carbone de leur traitement et de leur incinération. Mais surtout, il permet la production d'un gaz (biométhane) injecté dans le réseau de gaz de ville. Ce sont ainsi plus de **6 500 habitants qui se chaufferont dorénavant grâce ce gaz.**

Ce nouvel équipement a nécessité un investissement de près de 11 millions d'€ partagé entre Valence Romans Agglo et Veolia Eau France avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

L'opération, inscrite dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'Agglo, contribue à l'objectif national de 30 % de biogaz dans la consommation totale de gaz d'ici 2030.



## PERSPECTIVE

# DEMAIN, FAIRE MIEUX !

L'objectif de ce rapport est d'évaluer l'impact de la politique de développement durable menée par la collectivité afin d'adapter et d'orienter ses choix budgétaires aux enjeux actuels et futurs. À ce titre, dans une optique d'amélioration continue, Valence Romans Agglo a identifié de nouvelles actions à mettre en œuvre à court, moyen ou long terme. Complétant le plan d'actions déjà engagé, elles dessinent la feuille de route de la politique de développement durable de l'Agglo, inscrite dans les documents stratégiques, notamment le Plan Climat-Air-Energie Territorial, le projet de territoire et les différents schémas directeurs sectoriels.

### Gestion durable des ressources et économie circulaire

**Lancement du SDSI (schéma directeur des systèmes d'information) 2022-2027** qui intégrera des orientations notamment en termes de développement durable.

**Mise en place d'accords-cadres adaptés avec les fournisseurs** pour la passation de marchés d'équipements informatiques et de téléphonie reconditionnés ou en matériaux recyclés.

**Mise en oeuvre d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Économiquement Responsables (SPASER).**

**Mise en place d'un programme d'action en lien avec l'ADEME pour expérimenter la création d'un label « parc d'activité décarboné ».**

**Projet de dématérialisation des procédures de ressources humaines** (demandes en lignes, signature électronique des contrats de travail...) et de la gestion de la Relation Usagers pour l'Agglo et les communes.

**Ouverture en 2023 d'un Comptoir de Campagne à Charpey**, commerce multiservices et lieu de vie, soutenu par l'Agglo.

Poursuite de l'optimisation du service de gestion des déchets **avec comme objectif un passage en apport**

**volontaire (OMr + tri) de l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants au plus tard le 30 juin 2023.**

**Lancement du plan déchèteries** visant à offrir un maillage du territoire adapté et des équipements efficaces.

**Mise en place d'une sécurisation des déchèteries** avec notamment le déploiement généralisé de la vidéosurveillance afin de limiter les actes de vandalisme et de vol.

**Poursuite du déploiement de nouvelles filières en déchèteries** (REP, placo, menuiseries...) avec limitation du recours à l'enfouissement.

**Poursuite du développement de la filière agricole pour le traitement des déchets verts** dans un souci de développement de l'économie circulaire.

### Urbanisme, habitat et risques naturels

**Approbation d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029.**

Ce PLH déterminera la politique de l'agglomération en matière d'habitat : développement de l'offre, rénovation, accompagnement vers l'accès au logement, renouvellement urbain.

### Développement économique harmonieux

**Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour l'attractivité du territoire.**

### Sport

**Un travail d'optimisation de la hauteur de la glace de la patinoire** est mené depuis septembre 2021 afin de minimiser les consommations d'électricité.

**Pour éviter l'utilisation de produits chimiques** pour la désinfection des sols de piscines, l'Agglo teste des produits à base d'enzymes.

### PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

A partir de 2023, les équipements culturels et sportifs de l'Agglo passent en mode sobriété : les températures et les horaires d'ouverture seront adaptés aux indispensables économies d'énergie.  
Non dépensé attendu : 520 000 €



## Éclairage public : un plan de sobriété ambitieux et partagé

L'Agglo est engagée dans une démarche de gestion responsable de l'éclairage public depuis plusieurs années et l'a inscrit dans son projet de territoire 2020-2030. L'objectif est d'atteindre 60% d'équipements en led d'ici 2026. En 2021, 35% du patrimoine est d'ores et déjà passé en leds avec une intensité réduite de 50% dès 22h.

Face au contexte de crise énergétique, l'Agglo va plus loin et a voté en novembre 2022, à l'unanimité, un plan de sobriété énergétique pour l'ensemble des communes, avec une ambition particulièrement forte pour l'éclairage public.

Avec un total de 42 000 points lumineux répartis sur l'ensemble des communes et des zones d'activités du territoire, l'éclairage public représente en effet la principale dépense en électricité de la collectivité et la plus impactée par la crise. L'extinction de l'éclairage public est donc aussi la plus grande source d'économie pour l'Agglo, sans que les conséquences ne soient trop importantes sur le quotidien des habitants.

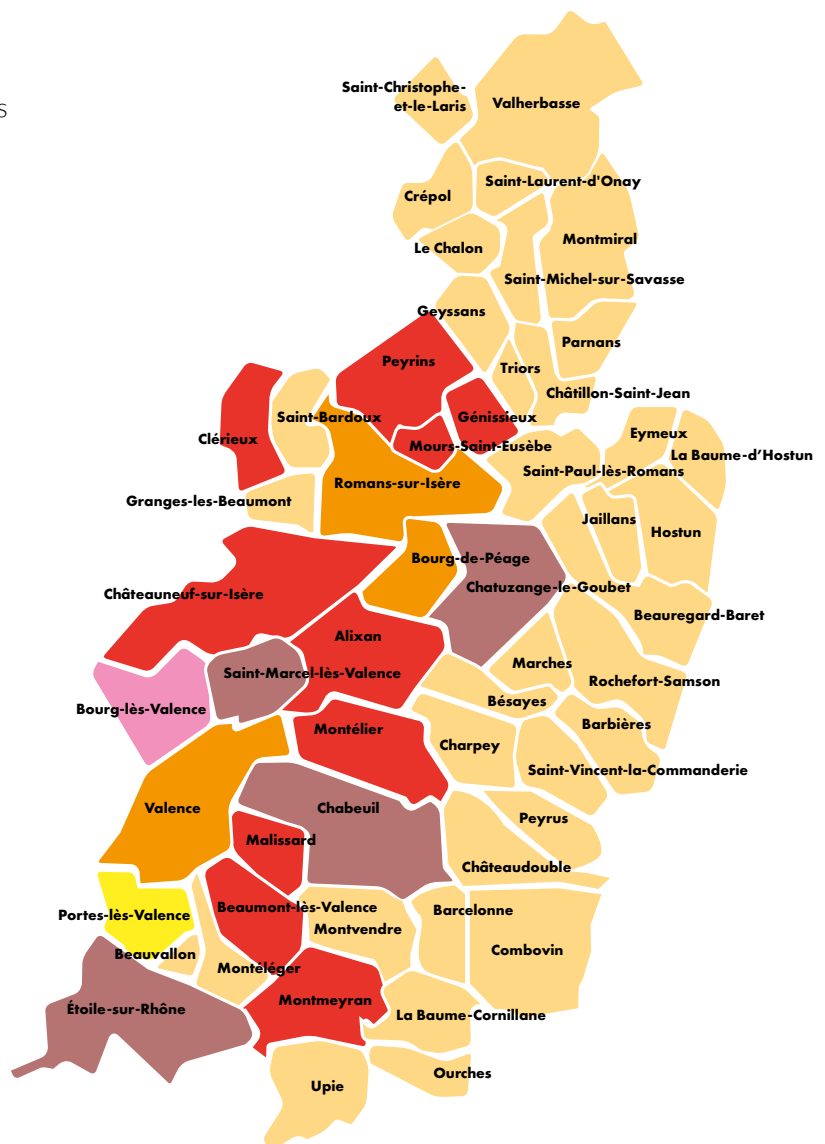
\*Les centres et axes structurants resteront allumés, pour des raisons de sécurité.

- **Zone urbaine :** extinction de 70%\* de l'éclairage  
 Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de 00h à 5h en semaine et de 1h à 5h les vendredis et samedis soir.  
 Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril de 23h à 5h en semaine et de 0h à 5h les vendredis et samedis soir.
- **Zone non urbaine :** extinction de 90%\* de l'éclairage de 23h à 5h30.
- Extinction de 90%\* de l'éclairage de 23h à 5h30.
- Extinction de 90%\* de l'éclairage de 23h à 5h30 en semaine et de 0h à 5h30 les vendredis et samedis soir.
- Extinction de 90%\* de l'éclairage de 22h à 6h en semaine et de 23h à 6h les vendredis et samedis soir.
- Extinction de 100%\* de l'éclairage de 23h à 6h.
- Extinction de 100%\* de l'éclairage de 22h à 6h en semaine et de 23h à 6h les vendredis et samedis soir.

Les élus ont donc décidé de généraliser et d'élargir les plages d'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit\*, dans toutes les communes, avec des horaires correspondant aux usages et à l'activité de chacune.

Les extinctions sont également élargies dans les 56 zones d'activités du territoire (soit 3 768 points lumineux) : de 20h30 à 7h au lieu de 22h à 5h précédemment.

Avec ces mesures, c'est près de 5 M€ que l'Agglo ne dépensera pas en électricité en 2022.



# En images



**Le Grand Repas :** le même menu étoilé dans toutes les écoles et crèches de l'Agglo.



**Toqué du local :** la marque alimentaire de l'Agglo rassemble dès son lancement plus de 250 références de producteurs et restaurateurs engagés pour le bon, le bio et le local



**Nichoirs :** l'Agglo a organisé un atelier de constructions de nichoirs pour les agriculteurs des zones de captage.



**Mare :** l'une des premières mares creusées à Montéliér. Objectif : 42 aménagements permettant de créer un Marathon de la Biodiversité.



**Artistes en herbe :** à Charpey, un nouveau sentier boisé de 4,4 km et de belles créations collectives.





**Chateaux d'eau de Lautagne** : l'habillage architectural fond l'ouvrage dans le ciel ! Bientôt, pose d'une centaine de nichoirs à oiseaux.



**La Pop-corn caravane** : un Point Jeunes mobile qui sillonne la campagne à la rencontre des ados.



**Photovoltaïque** : la centrale des Sablons à Saint-Paul-lès-Romans : près de 2000 modules bas carbone.



**Ici on trie** : l'Agglo réduit la fréquence de ses collectes et vise l'apport volontaire de toutes les communes de moins de 10000 habitants d'ici 2023



**Festival 2 nuits** : la 1<sup>re</sup> édition du Festival deux Nuits de L'équipée a fait vibrer plus de 1 600 spectateurs autour du cinéma d'animation.



**Methanisation** : l'unité de Mauboule revalorise les boues des stations d'épuration des eaux usées de Romans, Portes-lès-Valence et Valence en biogaz

# Valence Romans Agglo, un territoire engagé et reconnu !



IWA : territoire  
Eau - Responsable







valence  
ROMANS  
**AGGLO**

**Valence Romans Agglo**

1 place Jacques Brel - CS 30125  
26905 Valence Cedex 9

**valenceromansagglo.fr**

